

Présence/absence de Lucain dans les deux livres du Contre Rufin

Bruno Bureau

► **To cite this version:**

Bruno Bureau. Présence/absence de Lucain dans les deux livres du Contre Rufin. Lucan and Claudian: Context and Intertext, Universitätsverlag Winter, pp.175-198, 2016, Bibliothek der klassischen Altertumswissenschaft, 978-3-8253-6549-3. hal-00903320

HAL Id: hal-00903320

<https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-00903320>

Submitted on 11 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Présence/absence de Lucain dans les deux livres du *Contre Rufin*

La question de la présence de Lucain dans les invectives a été, comme chacun le sait, l'objet d'un article déjà ancien de Bruère¹ dans lequel l'auteur pointait un certain nombre de parallèles entre la *Pharsale* et les invectives de Claudien, certains étant évidents, d'autres étant, comme les critiques ultérieurs n'ont pas manqué de le relever, beaucoup plus discutables. A notre sens, c'est avant tout la méthode de Bruère qu'il faut reconsidérer. Nous savons aujourd'hui que l'intertextualité ne se limite évidemment pas à la reprise de mots, d'idées ou de formules d'un auteur à un autre, mais repose sur des mécanismes complexes qui mettent en jeu la réception de l'auteur ancien à la fois par l'auteur moderne et par la société dans laquelle il évolue. Ainsi, nous ne citons pas tant Racine que « notre Racine », c'est-à-dire l'idée que nous nous en faisons (nous en tant qu'auteur évidemment, mais aussi en tant que produit d'une certaine culture) et qu'en le citant nous contribuons à répandre chez nos lecteurs à la fois la lettre de Racine, mais aussi tout une partie de la signification que nous (auteur et produit d'une culture) nous lui donnons.

Nous souhaitons donc ici repartir de ce point de vue pour envisager la présence et l'absence de Lucain dans le *Contre Rufin*, ou plus exactement l'alternance de présence et d'absence de Lucain dans l'invective, en nous fondant à la fois sur ce que nous savons de l'intertextualité et de ses mécanismes et sur ce qu'un auteur de la fin du 4^e siècle comme Claudien peut entendre dans la poésie de Lucain. Nous nous interrogerons donc sur les deux modalités possibles de l'insertion de Lucain dans le *Contre Rufin*, en considérant comment Lucain peut être « source » de Claudien, en lui transmettant des formules et des tournures que Claudien juge adaptées à ce qu'il veut raconter ou montrer, mais aussi comment Lucain et son projet poétique peuvent être « modèles » de Claudien, autrement dit, comment la présence ou l'absence de Lucain dans l'invective peut renvoyer de la part de Claudien au choix de tel ou tel modèle de narration épico-panégyrique.

Pour déterminer plus précisément ce que Claudien entendait dans Lucain, il nous semble pertinent de partir de l'image que l'on trouve de Lucain chez les grammairiens contemporains du poète. En effet pour Claudien, qui est hellénophone de naissance, le contact avec la littérature latine relève sans doute prioritairement de l'éducation scolaire et non de la tradition familiale. Or on sait depuis l'article de Vinchesi² qu'un grammairien comme Servius est à la fois l'acteur et le témoin de la redécouverte de Lucain au tournant des 4^e et 5^e siècles, avant que Lucain ne devienne un auteur absolument scolaire et connu de tous les lettrés comme en témoigne Fulgence le Mythographe.³ Or, à plusieurs reprises dans son commentaire, il évoque

¹ R. T. Bruère : « *Lucan and Claudian. The invectives* » in *Classical Philology* 59 (1964), p. 223-256.

² M. A. Vinchesi : « *Servio e la riscoperta di Lucano nel IV-V secolo* » in *Atene e Roma*, XXIV (1979), p. 2-40.

³ Fulg. *Myth.* 1, 21 : *Gorgonas dici uoluerunt tres, quarum prima Stenno, secunda Euriale, tertia Medusa, quarum quia fabulam Lucanus et Ouidius scripserunt poetae grammaticorum scolaribus rudimentis admodum celeberrimi, hanc fabulam referre superfluum duximus* (quant aux Gorgones, ils ont voulu qu'il y en ait trois, Stenno, Euriale et Méduse, et le mythe les concernant, comme Lucain et Ovide, des poètes qui sont très fameux même dans les classes de débutants des grammairiens, ont écrit à ce sujet, nous pensons qu'il est superflu de le rapporter). Sur la date de Fulgence, un certain consensus le place à la fin du 5^e siècle ou au début du 6^e, et il ferait donc état d'une célébrité de Lucain une ou deux générations après Claudien, mais Jérôme nous indique clairement dans sa notice sur Sénèque que celui-ci est célèbre en son temps comme oncle de Lucain, ce qui

la figure de Lucain avec quelques détails, dont certains me semblent singulièrement de nature à éclairer la présence/absence de Lucain dans l'invective de Claudien.

Dans le commentaire de Servius, deux passages concernant Lucain permettent d'éclairer la lecture que le grammairien commentateur de Virgile donne du poète néronien. Ils se trouvent tous deux au début du commentaire, dont on sait bien que Servius le conçoit comme progressif et donnant une fois pour toutes à la première apparition d'une question le point de vue qui sera le sien jusqu'au bout.⁴ Les deux passages concernent d'ailleurs à peu près la même chose, les conséquences sur le genre épique de la matière choisie par Lucain. Le premier traite de la façon dont il faut commencer et oppose la pratique d'Homère et de Virgile d'un côté à celle de Lucain de l'autre :

8. *MVSA MIHI CAVSAS MEMORA... in tres partes diuidunt poetae carmen suum: proponunt inuocant narrant. plerumque tamen duas res faciunt et ipsam propositionem miscent inuocationi, quod in utroque opere Homerus fecit; namque hoc melius est. Lucanus tamen ipsum ordinem inuertit; primo enim proposuit, inde narrauit, postea inuocauit, ut est 'nec si te pectore uates accipio'. sane obseruandum est, ut non in omnibus carminibus numen aliquod inuocetur, nisi cum aliquid ultra humanam possibilitatem requirimus. hinc in arte poetica Horatius 'nec deus intersit nisi dignus uindice nodus inciderit'. bene ergo inuocat Vergilius, non enim poterat per se iram numinis nosse. item in nono libro nisi adderet 'Iuno uires animumque ministrat', quis crederet Turnum euasisse de castris? (Serv. Aen. 1, 8).⁵*

Le second passage, plus célèbre encore, oppose cette fois Virgile et Lucain sur la place du surnaturel dans la nature même de l'épopée :

MATRE DEA MONSTRANTE VIAM hoc loco per transitum tangit historiam, quam per legem artis poeticae aperte non potest ponere. nam Varro in secundo diuinarum dicit ex quo de Troia est egressus Aeneas, Veneris eum per diem cotidie stellam uidisse, donec ad agrum Laurentem ueniret, in quo eam non uidit ulterius: qua re terras cognouit esse fatales: unde Vergilius hoc loco 'matre dea monstrante viam' ... item 'nusquam abero' ... et 'iamque iugis summae surgebat lucifer Idae'.... quod autem diximus eum poetica arte prohiberi, ne aperte ponat historiam, certum est. Lucanus namque ideo in numero

proue la faveur du poète : Hier. *vir. ill.* 15 : *Lucius Annaeus Seneca Cordubensis, Sotionis stoici discipulus et patruus Lucani poetae* (Lucius Annaeus Sénèque, de Cordoue, élève du stoïcien Sotion et oncle du poète Lucain). De même, dans le *Contre Rufin* 1, 16, il signale que, vers 360, tout enfant qui va à l'école a travaillé sur des commentaires de Lucain : *puto quod puer legeris Aspri in Vergilium ac Sallustium commentarios, Vulcatii in orationes Ciceronis, Victorini in dialogos eius, et in Terentii comoedias praeceptoris mei Donati, aequae in Vergilium, et aliorum in alios, Plautum uidelicet, Lucretium, Flaccum, Persium atque Lucanum* (je pense qu'enfant tu as lu les commentaires d'Asper sur Virgile et Salluste, ceux de Vulcatius sur les discours de Cicéron, de Victorinus sur ses dialogues, et ceux de celui qui a été mon professeur, Donat, sur les comédies de Térence comme sur Virgile, ainsi que d'autres sur d'autres auteurs, comme Plaute, Lucrèce, Horace, Perse et Lucain).

⁴ Sur Servius, voir récemment *Servius et sa réception de l'Antiquité à la Renaissance* éd. par M. Bouquet, B. Méniel, G. Ramires, Rennes 2011.

⁵ 8. *MIHI CAVSAS MEMORA* les poètes divisent en trois parties leur chant : une proposition du sujet, une invocation et une narration. La plupart cependant font deux choses en même temps et mêlent la proposition du sujet à l'invocation, ce qu'Homère a fait dans chacune de ses deux œuvres ; et de fait, c'est le mieux. Lucain pourtant a interverti cet ordre : en effet, il commence par l'exposé du sujet, puis il fait une narration, et il finit par l'invocation, c'est-à-dire *nec, si te pectore uates / accipio* (et non, si je te reçois, moi le chantre, dans mon cœur...). Il faut à tout le moins observer que ce n'est pas dans tout poème que l'on trouve une invocation, mais seulement quand nous demandons quelque chose qui est au-delà de l'humaine faculté. C'est ce qui fait dire à Horace dans l'*Art Poétique* : *nec deus intersit nisi dignus uindice nodus inciderit* (qu'un dieu n'intervienne pas sinon s'il se trouve un nœud digne de sa vengeance). Donc Virgile a bien raison de faire une invocation, car il ne pouvait pas par lui-même connaître la colère d'une puissance divine. De même, au livre 9, s'il n'ajoutait pas *Iuno uires animumque ministrat* (Juno vient au secours de ses forces et de son courage), qui croirait que Turnus s'est échappé du camp ?).

poetarum esse non meruit, quia uidetur historiam composuisse, non poema (Serv. Aen. 1, 382).⁶

Le lien entre ces deux passages est clair. Dans les deux cas, il s'agit en effet de singulariser la pratique de Lucain dans l'épopée latine, en particulier quant à son usage de la mythologie. Servius admet que le mythe est un élément essentiel de la parole épique, et considère donc que c'est le refus de l'insertion d'actions divines ou mythologiques dans la *Pharsale* qui a fait exclure le poème de la poésie, et que, d'autre part, c'est le caractère non divin de l'invocation, à Néron et non à la Muse ou à un dieu, qui a entraîné la modification de l'ordre consacré dans l'ouverture du livre 1. Cette remarque s'accompagne d'ailleurs du constat que Lucain ne recourt nullement au *topos* littéraire de l'inspiration divine, mais envisage sa poésie sur un plan strictement humain, sans poser le poète épique comme médiateur entre un savoir divin et l'humanité. En revanche, dans plusieurs autres passages, Servius présente Lucain comme un poète-philosophe qui insère dans son œuvre des réflexions qui relèvent de la métaphysique et singulièrement de questions touchant à la survie de l'âme.⁷

On voit donc se dessiner ici une vision de Lucain comme poète épique à coloration philosophique, qui, peut-être pour cette raison, rejette l'appareil mythologique de la poésie soi-disant inspirée pour une poésie épique qui se calque, contre toutes les lois du genre, sur le caractère non-mythique du discours historique.

Notre hypothèse est maintenant que cette image de Lucain telle qu'on la voit chez le grammairien (et donc telle qu'elle doit se trouver dans les écoles où, à la fin du 4^e siècle, Lucain revient à la mode) permet de mieux comprendre les mécanismes complexes de l'intertextualité lucanienne dans le *Contre Rufin*, et en particulier la nature totalement différente des deux livres qui constituent le poème. Car il est évident que les deux livres reposent sur deux conceptions absolument différentes de l'écriture épique qui se rejoignent dans la conclusion. Le premier livre est entièrement fondé sur une mise en scène mythologique de la réalité historique : Mégère suscite Rufin tandis que Mars vient ensuite combattre aux côtés de Stilicon, anticipant ainsi l'échec de la furie à qui Justice refuse la victoire et promet la fin du criminel. Le second livre abandonne totalement la mise en scène mythologique pendant sa quasi-totalité, et seule la conclusion (454-527) renoue avec l'écriture mythologique. Dans ce cas, il est évident que, si l'on peut montrer que le poète utilise davantage et plus profondément Lucain au livre 2 qu'au livre 1, il faudra en conclure

⁶ *MATRE DEA MONSTRANTE VIAM* dans ce passage il aborde un fait historique de façon métaphorique, car, en suivant la loi de l'art poétique, il ne peut pas l'insérer de manière explicite. De fait, Varron, au deuxième livre des *Antiquités divines*, dit qu'à partir du moment où Enée a quitté Troie, il a vu quotidiennement tout le jour l'étoile Vénus, jusqu'au moment où il est arrivé sur la terre des Laurentes, où il a cessé de la voir ; cela lui a fait comprendre que c'était là la terre fixée par les destins. C'est ce qui fait que Virgile a écrit dans ce passage *matre dea monstrante viam' ... et aussi nusquam abero ... et iamque iugis summae surgebat lucifer Idae...*; quand au fait que, comme nous l'avons dit, c'était l'art poétique qui lui interdisait d'exprimer le fait historique de manière explicite, c'est une chose certaine. De fait la raison pour laquelle Lucain n'a pas mérité d'être rangé au nombre des poètes est qu'il paraît avoir composé un ouvrage historique et non un poème).

⁷ Serv. Aen. 6, 532 : *Tiberianus etiam inducit epistolam uento allatam ab antipodibus, quae habet superi inferis salutem: qua occasione tractat reciprocum hoc quod diximus supra. nam prudentiores etiam animas per μετεμύχωσην dicunt ad alterius climatis corpora transire, nec in eo orbe uersari in quo prius fuerunt: unde ait Lucanus « regit idem spiritus artus orbe alio: longae, canitis si cognita, uitae ». Voir aussi 6, 127 où la profondeur philosophique de la poésie lucanienne semble clairement valorisée : *HIC LABOR EST aut poetice dictum est aut secundum philosophorum altam scientiam, qui deprehenderunt bene uiuentium animas ad superiores circulos, id est ad originem suam redire: quod dat Lucanus Pompeio ut uidit quanta sub nocte iaceret nostra dies: male uiuentium uero diutius in his permorari corporibus permutatione diuersa et esse apud inferos semper*. De même en *georg.* 1, 243 où Lucain est à nouveau cité à l'appui d'une lecture philosophique de Virgile : *mire autem ait quasi de inferis « Styx atra uidet manesque profundi », ut ostenderet illud quod dicunt philosophi, recedentes hinc animas illic alia corpora sortiri: unde et Lucanus ait « regit idem spiritus artus orbe alio » : quod uerisimile est, quia dicuntur animae aut igni aut uento aut aqua purgari, quod ut fiat necesse est, dum aut per frigiditas plagas aut igneam transeunt.**

que l'utilisation du poète néronien est un élément essentiel du double projet poétique de Claudien, et qu'il faut donc lire les rapports entre le poète du 4^e siècle et son modèle comme une véritable réflexion sur la poétique.⁸

Considérons d'abord quelques passages où Claudien imite Lucain directement et de manière particulièrement voyante. Les modalités de l'imitation rejoignent les deux types principaux bien connus, imitation directe ou imitation contrastante.⁹ Au premier type appartient un passage comme celui-ci où le remploi de Lucan. 2, 234-235 construit une identification entre Brutus et Stilicon :

*at non magnanimi virtus Stilichonis eodem
fracta metu; solus medio sed turbine rerum* (Claud. 3, 259-260)

face à

*at non magnanimi percussit pectora Bruti
terror et in tanta pauidi formidine motus* (Lucan. 2, 234-235).

L'attaque identique du vers sert ici d'élément de reconnaissance indubitable, qui permet ensuite de jouer sur des variations de vocabulaire (*virtus / pectora ; terror / metu*) ou sur des échos phoniques (*turbine / formidine*).

Au type contrastant correspond par exemple Claud. 3, 368 : là où la Pythie lucanienne, lors de la consultation sacrilège, est livrée à une inspiration destructrice et arrachée par la violence, la Justice arrête Mégère et lui retire tout pouvoir de nuire par l'intermédiaire de sa marionnette Rufin :

Diua refert: "non ulterius bacchabere demens (Claud. 3, 368)

face à :

... bacchatur demens aliena per antrum (Lucan. 5, 169)

La simple négation du verbe et le passage du présent au futur inversent radicalement le propos.

Mais on constate aussi un travail sur la contamination de plusieurs vers lucaniens qui marque une étape supplémentaire dans l'appropriation du texte, en vue non pas de reprendre simplement un passage lucanien, mais de « colorer de Lucain » un fragment du texte, comme dans ce passage du livre 2 :

*Rufinus (neque enim patiuntur saeua quietem
crimina pollutaeque negant arescere fauces)* (Claud. 5,7-8)

face à :

*durat, Magne, sitis. nullus semel ore receptus
pollutas patitur sanguis mansuescere fauces* (Lucan. 1,331-332).

L'imitation est rendue visible par la similitude des clausules (malgré la différence des verbes choisis, la clausule *-escere fauces* ne se trouve nulle part ailleurs que chez Lucain dans ce que nous avons conservé de poésie latine avant Claudien), la reprise verbale en polyptote (*pollutae/pollutas*) ou en variation (*patitur/patiuntur*) et divers jeux synonymiques (*quietem/mansuescere ; neque/nullus ; crimina/sanguis*). Le rapport entre les deux contextes peut cependant prêter à confusion dans la mesure où, chez Lucain, il s'agit pour César de s'en prendre violemment à Pompée et on pourrait donc se demander si Claudien n'identifie pas

⁸ On sait que ce sujet préoccupe Claudien qui cherche à se situer dans une tradition poétique gréco-romaine et construit peu à peu son image de poète au fil de ses œuvres ; voir à ce sujet B. Bureau : « *Figures de poètes chez Claudien : des manifestes poétiques ?* » in *Manifestes littéraires dans la latinité tardive*, éd. par V. Zarini et P. Galand, Paris 2009, p. 51-70.

⁹ Sur ce passage voir A. Prenner : *In Rufinum. 1, Libro I / Claudiano ; testo, trad. e commento a cura di Antonella Prenner*, Napoli 2007, p. 358 curieusement sans renvoi à Lucain, et J.-L. Charlet : *Claudien. Œuvres. 2, Poèmes politiques (395-398) ; texte établi et trad. par Jean-Louis Charlet*. Paris 2000, p. 207 pour l'ensemble de l'intertextualité de ce passage.

Rufin à Pompée. Mais ce parallèle demande en réalité à être lu dans son contexte qui est celui d'une vaste coloration lucanienne des vers 11-20 qui aboutit aux vers 17-18 à une réelle imitation contrastante lorsque Rufin est montré précisément dans l'attitude que refusait Pompée :

*quid restat, nisi cuncta nouo confundere luctu
insontesque meae populos miscere ruinae?* (Claud. 5, 17-18)

qui inverse

*nec, sicut mos est miseris, trahere omnia secum
mersa iuuat gentesque suae miscere ruinae:...*(Lucan. 7, 654-655).

De tous ces passages, deux éléments ressortent clairement.

1-Claudien n'utilise pas exactement Lucain de la même façon suivant qu'il se trouve dans sa partie « mythologique » (livre 1) ou dans sa partie « historique » (livre 2). Au livre 1, les calques directs sont plus limités et surtout sont, dans deux cas sur trois, des anticipations directes de ce que sera l'esthétique du livre 2.¹⁰ Ainsi, la comparaison de Stilicon à Brutus (et Caton), 1, 259-260 sur Lucan. 2, 234-235 et le rappel des grands noms des vertueux Romains du passé pour stigmatiser l'appât insatiable du gain chez Rufin¹¹ relèvent, selon des modalités diverses, mais complémentaires, d'un ancrage du phénomène Rufin dans l'histoire romaine et non d'un traitement « mythique » de la question. Rufin, parce qu'il ignore, comme l'avait fait César avant lui devant le luxe égyptien, la pauvreté vertueuse des anciens, rejoint le dictateur parmi les monstres qui accablent l'Etat et appellent sans cesse de nouveaux libérateurs. Au livre 2, les calques sont plus directs et construisent une image de Rufin comme l'anti-Pompée. Il est donc, logiquement, identifié à César, comme dans ce passage :

*At procul exanguis Rufinum perculit horror;
infetae pallore genae; stetit ore gelato
incertus peteretne fugam, veniamne subactus etc.* (Claud. 5, 130-132)

qui repose, comme l'a bien vu Bruère,¹² sur le montage suivant :

*'...si ciues, huc usque licet'. tum perculit horror
membra ducis, riguere comae gressumque coercens
languor in extrema tenuit uestigia ripa... (Lucan. 1, 192-194)
et stetit incertus, flueret quo uolnere, sanguis, ... (Lucan. 3,589)
sed superis placuisse diem, stat corde gelato (Lucan. 7,339)*

Le premier passage décrit l'angoisse qui saisit César au moment de commettre l'irréparable en franchissant le Rubicon, lorsque la patrie le met en garde ; il est complété par un souvenir de l'attitude d'un soldat romain blessé lors du siège de Marseille, puis de celle de Pompée devant l'imminence de la bataille de Pharsale. On voit très clairement ici comment le premier emprunt oriente les deux autres : l'image de César s'impose par l'emprunt le plus voyant, la clausule, les autres emprunts se diffractant comme intertextes secondaires.¹³ Au contraire de Rufin/César, les soldats de Stilicon montrent un attachement à leur chef qui

¹⁰ Nous reviendrons sur le troisième cas, celui de la Pythie et des Furies ultérieurement.

¹¹ Claud. 3, 200-204

*semper inops quicumque cupit. contentus honesto
Fabricius paruo spernebat munera regum
sudabatque graui consul Serranus aratro
et casa pugnaces Curios angusta tegebat.
haec mihi paupertas opulentior, haec mihi tecta etc.*
Lucan. 10, 151-153

*pone duces priscos et nomina pauperis aeui
Fabricios Curiosque graues, hic ille recumbat
sordidus Etruscis abductus consul aratris:
optabit patriae talem duxisse triumphum.*

¹² R. T. Bruère (voir n. 1).

¹³ Sur le sens de cette pratique, voir plus loin p. ***.

dépasse même celui que les soldats de Caton avaient pour le leur, pourtant paré de toutes les vertus :

*quid nobis patriam, quid cara reuisere tandem
pignora dilectosue iuuat coluisse penates?
te sine dulce nihil* (Claud. 5, 266-268)

qui inverse Lucan. 9, 230-231 dans la mesure où les soldats de Caton désiraient rentrer chez eux, même s'il leur fallait abandonner leur chef, tandis que ceux de Stilicon ne trouveraient aucun plaisir à revoir leur pays et leurs proches sans leur général bien-aimé qui, pourtant, les invite par son exemple à se détourner du combat :

*causaque nostra perit: patrios permitte penates
desertamque domum dulcesque reuisere natos.*

On voit donc clairement apparaître que la fonction de Lucain est bien de relier la geste de Stilicon détruisant Rufin à la guerre civile romaine et au triomphe, fût-il momentané, de la liberté représenté par Brutus.

2-Le rapport avec Lucain fonctionne donc comme une forme de miroitement des faits dans un jeu de correspondances entre la guerre civile du 1^{er} siècle avant notre ère et les troubles qui agitent l'empire à la mort de Théodose. On pourrait alors formuler l'hypothèse que le choix de Lucain repose en réalité sur la conscience d'une certaine similitude de contexte : un élément stabilisateur (Crassus/Théodose) est mort tragiquement, laissant la place à deux éléments antagonistes (Stilicon/Rufin). On notera que ce schéma laisse totalement de côté les deux figures impériales qui sont à vrai dire très nettement absentes de l'ensemble du poème, même si leur antagonisme profond affleure à plusieurs reprises,¹⁴ jusqu'à construire un parallèle possible Crassus/Théodose, puis Pompée/Honorius/Stilicon, et enfin César/Arcadius/Rufin.¹⁵

3-Toutefois, Claudien ne se situe pas dans une logique de répétition de la *Pharsale*, mais dans une logique de dépassement, l'histoire récente l'emportant, selon les lois du panégyrique, sur l'histoire ancienne qu'elle dépasse. Ainsi la guerre civile racontée par Lucain a montré des caractères héroïques ou pervers que l'on retrouve dans l'actualité du poète, mais l'enjeu est bien le retour à l'âge d'or commencé sous Théodose et non la chute dans une servitude plus grande. Claudien propose donc en quelque sorte une lecture optimiste de la *Pharsale* qui fait qu'il ne faut sans doute pas chercher dans l'emploi de Lucain une volonté pour le poète d'assombrir son texte. Cela influe évidemment sur son refus de faire de son poème un ouvrage à clés qui ne se comprendrait qu'à la lumière de Lucain et du triangle constitué par le triumvirat. Ainsi, dans le passage où il rapproche Rufin du César de Lucain, Claudien achève sa construction par un emprunt à Luc. 7, 339, où il s'agit cette fois de la peur de Pompée. Par cette porosité des références qui se croisent sans rigidité aucune, le poète tardif exclut toute lecture simplement plaquée de la *Pharsale* et introduit le lecteur dans un mécanisme d'intertextualité beaucoup plus complexe que nous allons aborder maintenant.

Si l'on admet ce que nous venons de montrer, il faut alors se demander (ce que peu de critiques ont fait), ce que signifie, non seulement sur le plan de la composition interne du poème, mais sur le plan de la vision à la fois de la narration historico-politique et de la poétique le choix de ce traitement de l'histoire de Rufin. Pour répondre à cette question, il

¹⁴ Voir B. Bureau : « *Commencements et fins différés dans la poésie de Claudien* », in *Commencer et finir : débuts et fins dans les littératures grecque, latine et néolatine*, éd. B. Bureau-C. Nicolas, Lyon 2008, p. 187-206.

¹⁵ Pompée est légèrement plus âgé que César (6 ans) comme Arcadius (né en 377) l'est pour Honorius (né en 384). Crassus est quant à lui plus âgé que ses deux acolytes dans le triumvirat.

faut d'abord revenir interroger, dans la perspective des rapports avec Lucain, la structure même de l'ouvrage tel qu'il apparaît dans la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.¹⁶

Bruère voyait à juste titre dans l'ouverture philosophique, inédite chez Claudien, du livre 1 une zone de forte influence lucanienne, mais il ne fait absolument aucun doute que, dans la version définitive du texte, cette zone lucanienne liminaire joue un rôle plus important encore que celui qu'elle pouvait jouer lors de la rédaction du seul livre 1. Étrangement toutefois, les critiques qui multiplient ici les références intertextuelles lucaniennes et non lucaniennes ne se sont pas posé vraiment la question de savoir si Lucain était ou non le modèle dominant de cette section. Or la question mérite d'être réellement posée. En effet, le geste poétique de Claudien, le questionnement sur ce qui gouverne le monde à partir du constat de la présence d'un mal pernicieux à l'œuvre, rejoint presque parfaitement celui de Lucain à l'orée de son livre 2, quand, après les préliminaires de la guerre, il aborde le vif du sujet :

*Iamque irae patuere deum manifesta que belli
signa dedit mundus legesque et foedera rerum
praescia monstrifero uertit natura tumultu
indixitque nefas. cur hanc tibi, rector Olympi,
sollicitis uisum mortalibus addere curam,
noscant uenturas ut dira per omina clades?
siue parens rerum, cum primum informia regna
materiamque rudem flamma cedente recepit,
fixit in aeternum causas, qua cuncta coerces
se quoque lege tenens, et saecula iussa ferentem
fatorum inmoto diuisit limite mundum,
siue nihil positum est, sed fors incerta uagatur
fertque refertque uices et habet mortalia casus,
sit subitum quodcumque paras; sit caeca futuri
mens hominum fati; liceat sperare timenti* (Lucan. 2, 1-14).

On peut alors comparer à Claud. 3, 1-20 :

*Saepe mihi dubiam traxit sententia mentem,
curarent superi terras an nullus inesset
rector et incerto fluerent mortalia casu.
nam cum dispositi quaesisset foedera mundi
praescriptosque mari fines annisque meatus
et lucis noctisque uices: tunc omnia rebar
consilio firmata dei, qui lege moueri
sidera, qui fruges diuerso tempore nasci,
qui uariam Phoeben alieno iusserit igni
compleri Solemque suo, porrexerit undis
litora, tellurem medio librauerit axe.
sed cum res hominum tanta caligine uolui
adspicerem laetosque diu florere nocentes
uexarique pios, rursus labefacta cadebat*

¹⁶ Le débat sur les circonstances de la composition des deux livres et la question de savoir si Claudien avait originellement prévu deux livres ou seulement un seul qu'il a allongé d'un second après la seconde « campagne » de Stilicon en Orient en 397 n'entre pas réellement en ligne de compte dans ce que nous faisons ici. En effet, de quelque nature qu'ait été l'intention initiale du poète, sa réflexion sur le sens à donner à la présence/absence de Lucain dans le poème ne peut se comprendre que si l'on considère l'intégralité de l'ouvrage tel qu'il se présente à nous, car rien n'indique que le poète ait souhaité qu'à terme les deux livres demeurent séparés en deux œuvres distinctes. L'ouverture du livre 2 sur l'adverbe *iam* implique au contraire nettement que le livre 2 est pensé, au moins dans sa version publiée, comme la suite du livre 1, la punition de Rufin annoncée en fin de livre 1 prenant corps dans la campagne stiliconienne.

*relligio causaeque uiam non sponte sequebar
alterius, uacuo quae currere semina motu
adfirmat magnumque nouas per inane figuras
fortuna non arte regi, quae numina sensu
ambiguo uel nulla putat uel nescia nostri.*¹⁷

Certes l'intertextualité directe est mince et d'autres passages de Lucain ou d'autres auteurs se glissent dans cette ouverture ;¹⁸ or l'essentiel n'est sans doute pas là, mais dans le fait que Claudien ait délibérément choisi d'ouvrir son poème sur un modèle lucanien d'ouverture, et non par exemple sur un modèle virgilien ou statien. Cela est d'ailleurs d'autant plus remarquable que le livre 1 dans son ensemble s'éloigne clairement dans sa poétique de la pratique du poète néronien. Pour comprendre ce qui est ici à l'œuvre, il faut aller bien plus loin dans le livre 1 et comparer le ton de cette ouverture avec le ton d'un autre passage typiquement lucanien dans son esprit, celui où le poète invective directement Rufin et se livre à diverses considérations morales sur l'évolution de la société et les ravages causés par la cupidité (Claud. 3, 196-219).

La présence de ce passage contrevient radicalement à la coloration « virgilienne » de ce livre 1 sur au moins deux aspects : le poète arrête sa narration pour une longue digression morale, et il insère *ego* comme sujet de l'énonciation qui s'oppose directement au personnage de la narration. Or ce sont là deux procédés éminemment lucaniens¹⁹ que le poète tardif souligne plus nettement encore en truffant son développement de références au poète néronien. C'est en effet en ce point du livre 1 que l'intertextualité lucanienne atteint son plus haut degré de concentration :

<p>Claud. 3, 193-195 congestae cumulantur opes orbisque ruinas accipit una domus: populi seruire coacti plenaque <i>priuato</i> succumbunt <i>oppida regno</i>.</p> <p>Claud. 3, 200-204 semper inops quicumque cupit. contentus honesto Fabricius paruo spernebat munera regum sudabatque graui consul Serranus aratro et casa pugnaces Curios angusta tegebat.</p> <p>Claud. 3, 205-211 culminibus maiora tuis. ibi quaerit inanes <i>luxuries</i> nocitura <i>cibos</i>; hic donat inemptas terra dapes. rapiunt <i>Tyrios</i> ibi uellera <i>sucos</i> et <i>picturatae</i> saturantur murice <i>uestes</i>; hic <i>radiant</i> flores et prati uiua uoluptas ingenio uariata suo. <i>fulgentibus</i> illic surgunt strata toris; hic mollis panditur herba</p>	<p>Luc.7, 752-753+10,150+1,351 inuenero quidem spoliato plurima mundo bellorum in sumptus congestae pondera massae... Marte paratus opes mundi quaesisse ruina... detrahimus <i>dominos urbi</i> seruire paratae</p> <p>Luc. 10, 151-153 pone duces priscos et nomina <i>pauperis</i> aeu Fabricios Curiosque graues, hic ille recumbat sordidus Etruscis abductus consul aratris: optabit patriae talem duxisse triumphum.</p> <p>Luc. 10, 155-157+10,122-124 infudere <i>epulas</i> auro, quod terra, quod aer, quod pelagus Nilusque dedit, quod <i>luxus</i> inani ambitione furens toto quaesiuit in orbe... fulget gemma toris, et iaspide <i>fulua</i> supellex <stat mensas onerans, uariaque triclinia <i>ueste</i>> strata <i>micant</i>, <i>Tyrio</i> cuius pars maxima <i>fuco</i> cocta diu uirus non uno duxit aeno,</p>
---	--

¹⁷ Sur ce passage largement discuté voir outre J.-L. Charlet (voir n. 9), M.-F. Guipponi-Gineste : *Claudien : poète du monde à la cour d'Occident*, Paris 2010, p. 237, n.164 et F. Garambois-Vasquez : *Les invectives de Claudien : une poétique de la violence*. Bruxelles 2007, p. 150-153 qui établit le lien avec le passage central du livre.

¹⁸ R. T. Bruère (voir n. 1), J.-L. Charlet (voir n. 9), A. Prenner (voir n. 9).

¹⁹ B. Bureau : *Quant il n'y a plus de honte à parler de soi. Ego et ses avatars dans le poème de Lucain in Vox poetae : manifestations auctoriales dans l'épopée gréco-latine*, éd. par E. Raymond, Lyon 2011, p. 73-96.

Elle vient se confronter directement au modèle virgilien dominant, comme le montre l'apostrophe liminaire *quo uaesane ruis*, décalque d'*Aen.* 10, 803 *quo moriture ruis*. Ce dialogue des deux poètes, Virgile et Lucain, qui se poursuit dans tout le passage,²⁰ est sans doute grandement signifiant de la conscience aiguë que le poète tardif a de la particularité de ses modèles. Dans un cadre virgilien, il enfreint la norme virgilienne pour rejoindre Lucain précisément parce que son sujet exige que l'on transgresse la barrière entre les deux poètes. Les raisons de cette transgression se trouvent évidemment dans la manière lucanienne dont le poète ouvre son livre.

Plus que le cas de Rufin, finalement assez peu inquiétant puisque le ministre n'a sévi que quelques mois, l'enjeu du poème est pensé comme une réflexion sur la providence qui régit les états, et l'action d'une fortune providentielle sur la destinée des héros de l'Histoire. Si tout va au hasard, si les dieux se détournent des affaires humaines, si la question laissée ouverte par Lucain demeure ouverte pour l'homme de la fin du 4^e siècle, alors l'homme ne peut agir qu'à la marge de son Histoire et ses succès ne sont que des coups de chance. Si, au contraire, une providence veille et agit dans le sens de la vertu contre le vice, du bon gouvernement contre la corruption, alors l'homme peut prendre en main son Histoire et, comme Stilicon, militer aux côtés de la providence et devenir son bras armé pour rétablir l'harmonie qui est l'état normal du monde.

Ce questionnement liminaire éclaire alors la réflexion morale sur le statut de Rufin : tout ce qu'il cherche est vain, car ses vices, sa malignité et ses crimes l'ont déjà condamné et les richesses qu'il amasse ne sauraient le protéger de l'inévitable ruine. Le retour de la première personne (*haec mihi paupertas opulentior, haec mihi tecta / culminibus maiora tuis*) répond en quelque sorte à la question du début, car le poète, étant convaincu que la providence divine favorise les vertueux, choisit délibérément le camp de la vertu pauvre contre le vice opulent. Le passage assume alors clairement une fonction de bouclage qui tire le livre 1 hors du simple récit, fût-il transfiguré par la mise en scène épique, vers une poésie philosophique où, conformément à l'image qu'on a de lui au 4^e siècle, Lucain est le modèle parfait. De ce fait, il n'est nullement dû au hasard que cette réflexion occupe le milieu du livre, qui est le point focal mais aussi celui où le poème bascule clairement dans son second mouvement avec l'apparition de Brutus/Caton/Stilicon qui, au moment où Rufin croit avoir atteint le point culminant de son pouvoir de nuisance, vient briser l'élan destructeur du ministre.

On voit donc clairement comment le dialogue entre épopée de type virgilien et épopée lucanienne permet au poète tardif de situer son projet poétique à un double niveau : sur le plan philosophique, les questions qu'il se posait à l'ouverture et dans une coloration lucanienne aboutissent, dans un geste lucanien, à ce noyau du poème, qui rappelle les longues invectives du poète néronien, insérées dans la trame narrative. En se positionnant à l'intérieur de son discours dans le camp de la pauvreté vertueuse, le poète apporte une première réponse personnelle à la question qu'il posait : il choisit de croire en la valeur de la vertu, ce en quoi la conclusion finale du livre lui donne raison, puisque Rufin est montré comme devant être incessamment puni pour que revienne l'âge d'or. Or cette fin conduit à son tour au bouclage de la mise en scène « mythologico/virgilienne », puisque le thème de l'âge d'or dont Justice pare le règne d'Honorius (372-387) apporte un démenti cinglant aux prétentions d'Allecto au début du récit mythologique. La Furie voulait en effet (50-65) briser l'âge d'or que Justice et Théodose faisaient régner dans le monde.²¹

²⁰ Voir J.-L. Charlet (voir n. 9), p. 68-70 et 198-199.

²¹ Claud. 3, 373-387 : *iamque aderit laeto promissus Honorius aevo / nec forti genitore minor nec fratre corusco, / qui subiget Medos, qui cuspide proteret Indos. / sub iuga uenturi reges; calcabitur asper / Phasis equo pontemque pati cogetur Araxes, / tuque simul grauibus ferri religata catenis / expellere die debellatasque draconum / tonsa comas imo barathri claudere recessu. / tum tellus communis erit, tum limite nullo / discernetur ager; nec uomere sulcus adunco / findetur: subitis messor gaudebit aristas. / rorabunt querceta fauis; stagnantia*

Au terme de ces analyses portant surtout sur le livre 1, on peut apporter quelques éléments de conclusion partielle, qui éclairent ce que nous entendons par la présence/absence de Lucain dans l'œuvre. L'intertextualité lucanienne est pensée en effet selon une double modalité par Claudien. D'un côté, conformément à ce que nous attendons, il utilise Lucain dans des contextes proches ou qu'il rapproche par cet usage même, mettant ainsi son récit dans la double perspective qui est, à ses yeux caractéristique de la poésie lucanienne, une poésie historique et philosophique où les deux éléments se complètent sans cesse.²² Mais d'un autre côté, Claudien sait aussi faire disparaître Lucain ou le confronter à d'autres modèles, car le récit qu'il entend ici donner relève clairement de l'optique épique traditionnelle, le poète restant dans l'horizon d'attente le plus classique, celui précisément que les détracteurs de Lucain dont Servius se fait l'écho ne trouvaient pas chez le poète néronien. On peut alors se demander à quoi servent ces excursus lucaniens, et pourquoi le poète s'est donné tant de mal à croiser les deux modèles au lieu de s'en tenir au modèle « virgilien » dominant dans le livre. La réponse est évidemment dans une tendance constante chez Claudien à vouloir dépasser le caractère de poésie de circonstance de son œuvre pour lui donner une forme de pérennité. Le questionnement universel qui ouvre le livre (existe-t-il une Providence bonne ?) permet à Claudien de donner une forme d'universalité à l'histoire singulière de Rufin et de faire que le texte échappe à l'impression d'un poème créé pour être utilisé une fois et oublié ensuite. Ce refus chez Claudien de la poésie jetable, sur lequel nous avons déjà eu l'occasion d'écrire,²³ se fait ici précisément grâce au dépassement de l'horizon d'attente du genre épideictique en vers par une poésie jugée plus philosophique.²⁴

Or le traitement de Lucain dans le livre 2 du *Contre Rufin* fait en quelque sorte rebondir cette première approche et dégage finalement, pour l'œuvre dans son ensemble, une vision du Lucain de Claudien quelque peu différente et nettement plus complexe.

Si l'on en croit Bruère,²⁵ 142 des 527 vers du livre 2 témoignent d'une influence lucanienne, ce qui est déjà considérable, 27%, mais ces chiffres, qui reposent sur une influence verbale décelable, ont toutes les chances d'être en réalité sous-estimés, car ils ne tiennent pas toujours compte du coloris lucanien, qui, sans passer par des citations verbales

passim / uina fluent oleique lacus; nec murice tinctis / uelleribus quaeretur honos, sed sponte rubebunt / attonito pastore greges pontumque per omnem / ridebunt uirides gemmis nascentibus algae et Claud. 3, 50-65 : heu nimis ignauae, quas Iuppiter arcet Olympo, / Theodosius terris. en aurea nascitur aetas, / en proles antiqua redit. Concordia, Virtus / cumque Fide Pietas alta ceruice uagantur / insignemque canunt nostra de plebe triumphum. / pro dolor! ipsa mihi liquidas delapsa per auras / Iustitia insultat vitiisque a stirpe recisis / elicit oppressas tenebroso carcere leges. / at nos indecores longo torpebimus aeuo / omnibus eiectae regnis! agnoscite tandem / quid Furias deceat; consuetas sumite vires / conuentuque nefas tanto decernite dignum. / iam cupio Stygiis inuadere nubibus astra, / iam flatu uiolare diem, laxare profundo / frena mari, fluuios ruptis inmittere ripis / et rerum uexare fidem. On notera la longueur équivalente des deux segments et les points de contact importants entre eux qui assurent la structure de bouclage. Voir sur ce texte A. Prenner (voir n. 9), p. 360-375, J.-L. Charlet (voir n. 9), p. 79-80 et surtout 207-208.

²² On peut d'ailleurs ici observer un usage très intéressant de Lucain en contrepoint de la mise-en-scène comme intertextualité secondaire, car le discours de Justice s'ouvre par un rappel en négation de Luc. 5, 169. Or si en apparence les deux vers s'opposent, c'est bien que le système de pensée qu'ils représentent s'oppose lui aussi : Lucain soulignait que le délire de la prophétesse n'aboutissait en réalité qu'à ce qu'Apollon lui ferme la bouche (Lucan. 5, 197) et prive à jamais les hommes de la parole oraculaire, signe d'une forme d'abandon des hommes par les dieux, tandis que la fermeture de la bouche de la furie signifie au contraire la victoire d'une Providence divine bienfaisante.

²³ B. Bureau (voir n. 8), B. Bureau (voir note 14).

²⁴ Le même phénomène se voit dans d'autres poèmes qui suivent de près le *Contre Rufin*, comme 4 *Honorius* avec le très long discours de Théodose, teinté de philosophie politique et de métaphysique ou *Mallius Théodore* avec ses excursus philosophiques.

²⁵ R. T. Bruère (voir n. 1).

exactes, occupe l'essentiel de la partie non-mythologique du livre.²⁶ Nous nous proposons dans ce qui suit d'étudier le mécanisme de la coloration lucanienne, puis d'en proposer une interprétation d'abord à l'échelle du livre 2, puis à celle de l'ouvrage entier.

La coloration lucanienne s'obtient d'abord, ainsi que Bruère l'avait noté, par le recours, pour construire un développement défini, à une succession d'expressions lucaniennes utilisées soit en contexte (ce qui n'est pas le plus fréquent), soit uniquement parce qu'elles colorent la diction du poète tardif d'éléments ouvertement lucaniens.

Deux exemples simples empruntés aux relevés de Bruère permettent de mettre en évidence la technique utilisée par le poète : Claud. 5, 192-194, et Claud. 5, 22-26.

Dans le premier exemple, Claudien recourt encore à des marqueurs lucaniens quasi-directs, c'est-à-dire des plus ou moins citations du poète néronien :²⁷

illa dies potuit nostris imponere finem

cladibus et sceleris causas auferre futuri.

inuida pro quantum rapuit Fortuna triumphum! (Claud. 5, 192-194)

qui utilise du matériau provenant de:

posse pati; liceat scelerum tibi ponere finem (Lucan. 5, 313)

ultimus esse dies potuit tibi Roma malorum,

exire e mediis potuit Pharsalia fatis... (Lucan. 6, 312-313)

an placuit ducibus scelerum populique furentis

cladibus immixtum ciuile absolvere bellum? (Lucan. 2, 246-247)

perdidit o qualem uincendo plura triumphum!... (Lucan. 3, 79)

abscidit nostrae multum fors inuida laudi, (Lucan. 4, 503)

Ces marqueurs prennent la forme de reprise de clausule (*im-ponere finem / ponere finem*²⁸) ou d'attaque de l'hexamètre (*cladibus* en dactyle 1²⁹), de remploi d'un mot en même place dans le vers (*triumphum*³⁰), ou d'un segment représentatif fût-il déplacé (*dies potuit* qui ne se trouve que chez Lucain et ici). Pour le reste le coloris lucanien se fait par remploi du vocabulaire lucanien soit directement (*nostris, sceleris*), soit paronymiquement (*auferre/absolvere*), soit synonymiquement (*fortuna/fors*). On pourrait même ajouter de simples souvenirs phoniques, comme une sorte de musique lucanienne pour un vers comme *cladibus et sceleris causas auferre futuri* sur un vers comme Lucan. 3, 52 : *gnarus et irarum causas et summa fauoris* où la place identique du mot *causas* dans l'hexamètre se double d'un souvenir phonique *FutuRI, FauoRIs* et d'un souvenir lexical *sceleris/irarum*. Au total, il ne reste guère que les mots-outil qui échappent à la coloration lucanienne d'ensemble.

Dans le second exemple (Claud. 5, 22-26), la coloration lucanienne s'autonomise davantage par rapport à la lettre même du poète néronien :

Haec fatus, uentis ueluti si frena resoluat (Sil. 12, 680)

Aeolus, abrupto gentes sic obice fudit (Verg. *Aen.* 8, 138)

laxauitque uiam bellis et, nequa maneret

inmunis regio, cladem diuisit in orbem

disposuitque nefas. alii per terga ferocis

où l'on peut reconnaître

²⁶ D'ailleurs si l'on se livre au même calcul à partir de Bruère pour les vers 1-453, le poids de Lucain sur les vers de Claudien monte à pratiquement 29% de vers contenant une référence lucanienne.

²⁷ Les éléments de citation sont indiqués en gras et droit, les éléments de coloration sans citation directe en droit seulement.

²⁸ *Ponere finem* chez Silius (1, 280) une fois en cette place, mais le contexte est sans rapport. *Scelerum* de Lucain repris par *sceleris* rend l'emprunt lucanien assuré.

²⁹ Outre Lucain, 2 fois chez Silius, mais dans un contexte sans rapport. Ici *absolvere* en jeu de mots avec *auferre* rend l'emprunt quasiment indéniable.

³⁰ Trois fois en cette place chez Lucain, trois fois chez Silius, trois fois chez Stace, jamais chez Virgile. Seul des neuf occurrences ce vers de Lucain contient une exclamation (*qualem* provoquant selon nous *quantum*).

permittit *populis frenosque* furentibus ira
laxat et ut uictus *uiolento* nauita *Coro...* (Lucan. 7, 124-126)
 ipsa *caloris egens gelidum non transit in orbem...* (Lucan. 9, 704)
disponis gladios, nequo non fiat in orbe,
 heu, *facinus* ciuile tibi. uictoribus *ipsis* (Lucan. 8, 603-604).³¹

Le passage ne se rattache explicitement à Lucain que par la reprise en fin de clause du segment *–sit in orbe(m)*. Diverses autres références apparaissent et se mélangent au *coloris* lucanien,³² mais l'ensemble de la structure relève bien encore de l'influence lucanienne par la nature même de la comparaison et les jeux synonymiques (*nefas/facinus ; gentes/populis*), lexicaux (*laxat/laxat et*) ou paronymiques (*nequa/nequo*). Il ne s'agit donc plus ici véritablement d'une intertextualité mais d'éléments de la diction lucanienne qui servent de soubassement à la narration.

Or ce soubassement pourrait n'être que fortuit et sans conséquence sur l'ensemble de la partie non-mythologique du livre 2, mais il n'en est rien, car le livre 2 recoupe largement des schémas lucaniens. Dès ses premier vers, Claudien marque de façon assez nette la tonalité lucanienne qu'il veut donner à son récit :

Iam post edomitas Alpes defensaque regna
Hesperiae merita complexus sede parentem
auctior adiecto fulgebat sidere mundus,
iamque tuis, Stilicho, Romana potentia curis
et rerum commissus apex, tibi credita fratrum
utraque maiestas geminaeque exercitus aulae (Claud. 5, 1-5)

qui rappelle en le dépassant Luc. 1, 183-185 :

iam gelidas Caesar cursu superauerat Alpes
ingentisque animo motus bellumque futurum
ceperat.

Stilicon revêt assez nettement la figure d'un nouveau César, mais d'un César qui serait là pour le bien de l'Etat et non pour sa perte. Stilicon descend des Alpes non comme un putschiste prêt à en découdre pour assouvir son ambition personnelle, mais comme le défenseur de la légalité, et cette tonalité légaliste donnée au général se poursuit tout au long du livre, à l'aide de nouvelles allusions lucaniennes répertoriées par Bruère et sur lesquelles nous ne nous attarderons pas, à l'exception d'une qui nous semble d'une importance capitale et qu'il a un peu négligée. En Claud. 5, 246-250, Bruère donne une série de parallèles lucaniens plus ou moins convaincants (Lucan. 1, 396 ; 3, 51-52 ; 4, 356 ; 4, 362),³³ mais sa méthode de comparaison verbale lui masque en réalité le caractère éminemment lucanien du geste poétique. Lorsque Stilicon qui a réuni son armée pour attaquer les barbares attirés par Rufin reçoit de l'indigne ministre l'ordre d'abandonner la lutte, les soldats lui adressent une longue profession de loyauté³⁴ qui s'achève sur ces mots : *et quocumque loco Stilicho tentoria figat, / haec patria est*. Le général repousse alors cette profession de foi en montrant son total désintéressement et le refus de tirer tout profit personnel de la loyauté de ses troupes :

Dux inde uetat: "desistite, quaeso,
atque auidam differte manum. cadat iste minacis
inuidiae cumulus. non est uictoria tanti,
ut uidear uicisse mihi. uos fida iuuentus
ite, mei quondam socii." (Claud. 5, 248-251).

³¹ Voir J.-L. Charlet (voir n. 9), p. 89 et 209.

³² Par exemple au premier vers un renvoi à Sil. 12, 680 et au second à Verg. *Aen.* 8, 138.

³³ R. T. Bruère (voir n. 1).

³⁴ Claud. 5, 228-247.

Tout ce passage, évidemment essentiel pour la construction de l'éthos du général,³⁵ est clairement influencé par la mise en balance de deux passages lucaniens que Claudien fait dialoguer avec une extrême subtilité. Le début du discours des soldats avec leur attachement viscéral au général en chef reprend comme l'a bien vu Bruère le geste poétique du discours de Laélius en Lucan. 2, où ce soldat césarien exprimait son attachement à son chef jusqu'à sombrer dans le fanatisme criminel. Les soldats de Claudien ne vont pas jusque là, et le texte, au moment où il devrait logiquement basculer dans l'hyperbole fanatique se clôt sur le passage cité ci-dessus qui rappelle clairement un autre discours, d'un pompéien cette fois, Lentulus, au début du livre 5, qui rappelle aux sénateurs démoralisés que, bien que loin de Rome et la curie, ils conservent intacte leur autorité, et que l'Etat romain exerce de plein droit son pouvoir là où l'auguste assemblée se réunit, quel que soit cet endroit :

*indole si dignum Latia, si sanguine prisco
robur inest animis, non qua tellure coacti
quamque procul tectis captae sedeamus ab urbis
cernite, sed uestrae faciem cognoscite turbae,
cunctaque iussuri primum hoc decernite, patres,
quod regnis populisque liquet, nos esse senatum* (Lucan. 5, 17-22).

Ce croisement de références est évidemment riche de sens : l'armée qui voue un culte à Stilicon est purement fondée à le faire, car Stilicon est vraiment l'incarnation même de la légalité romaine, l'enthousiasme criminel de Laélius se trouvant corrigé par le légalisme strict de Lentulus. Cela rend alors plus admirable le geste du général : il refuse de passer outre l'ordre impérial, fût-il proféré par le plus indigne des ministres, car il refuse de provoquer une guerre civile. En posant ce geste, il écrase évidemment de sa supériorité César, mais aussi Pompée et apparaît comme l'incarnation parfaite du *uir ciuilis* absolument vertueux.

On voit donc clairement ici que la narration du livre 2 ne se comprend clairement et ne trouve sa justification que si l'on met en parallèle la narration lucanienne, et cela est évidemment à mettre en lien avec le contexte même de rédaction de ce livre 2, où bien des voix accusent Stilicon d'avoir trahi l'empire, au point de le faire déclarer en Orient *hostis publicus*. Ces manœuvres, évidemment indignes selon Claudien, ressemblent clairement à celles qui avaient touché César lors de la guerre civile et au fait qu'il avait lui aussi été victime du senatus consulte ultime. Mais, ce qui était largement mérité aux yeux de Lucain, est un scandale aux yeux de Claudien, et toute la stratégie lucanienne du poème a donc pour but de souligner que Stilicon que l'on veut faire passer pour un nouveau César, est en réalité plus vertueux même que Pompée, et qu'il n'est rien de moins qu'un nouveau Brutus ou un nouveau Caton, aux prises avec un pouvoir tyrannique et corrompu.³⁶ C'est ainsi donc, à notre sens, que l'arrière-plan lucanien s'impose alors sur un plan de stratégie politique pour le récit des événements de 395.

Mais sans doute peut-on aller plus loin, et réfléchir, pour conclure, sur le sens du changement de poétique entre le livre 1 et la majorité du livre 2, étant bien entendu que la fin du livre renoue avec le style mythologique pour créer un effet de bouclage avec le livre 1.

Il me semble clair que Claudien expérimente dans le *Contre Rufin* deux manières de poétiser l'actualité, ou deux stratégies de communication politique *via* la poésie épideictique. Dans le livre 1, il s'efforce de rendre épique la geste de son héros et la malignité de Rufin, en

³⁵ On notera qu'il est placé en plein milieu du livre et fait donc le pendant de la réflexion lucanienne de la *uox poetae* au livre 1.

³⁶ Un indice clair de cette utilisation absolument consciente et réfléchie de Lucain est donné par le poète lui-même qui fait dire aux soldats (Claud. 5, 236) : *en iterum belli ciuilis imago* que l'on pourrait malicieusement adapter par « allons-nous reproduire le *bellum ciuile* de Lucain ? ». La réponse est non évidemment, car Stilicon le parfait veille pour éviter tout dérapage du coloris lucanien vers une matière lucanienne.

usant des mécanismes traditionnels du genre, mais en les réinvestissant du poids philosophique et moral du poème lucanien. Dans ce contexte, la volonté du poète est clairement à la fois de respecter les attentes génériques de son public, qui, pour un récit de combats, attend quelque chose qui rappelle Silius ou l'épopée historique traditionnelle, tout en rajoutant à ce que le poème peut avoir de l'exercice de style de circonstances le poids d'une réflexion plus large sur le « phénomène Rufin » et la nécessité pour les princes de s'entourer de ministres vertueux. Dans le livre 2, le poète pousse son expérimentation bien plus loin, dans une sorte de croisement des modèles : il adapte clairement sur les événements de 395 le prisme lucanien et c'est ce prisme qui lui permet d'observer les événements ambigus de cette année-là, tout en guidant leur lecture pour le public de 397. Quand il écrit son livre 2 en effet, les circonstances sont suffisamment graves pour que le poète doive justifier historiquement les actes de son héros, prouver par l'exemple de sa précédente campagne que Stilicon n'est pas un traître. Il n'est plus temps de parer le général des fastes de l'épopée mythologique, il faut que le genre épique se plie à la reconstitution historique la plus vraisemblable, avant de pouvoir en conclusion donner à nouveau libre cours à la fantaisie mythologique. Qui alors mieux que Lucain, le poète historien, historien au point de ne plus être poète aux yeux de certains, peut lui fournir à la fois la trame narrative, les épisodes clés et même la diction nécessaire à son projet poétique ? Le choix particulièrement net opéré par Claudien pour son livre 2, celui d'une épopée à la mode lucanienne conclue à la façon de Silius, atteste en tous les cas que le jeune poète a parfaitement assimilé à la fois le poète néronien et le discours de son temps sur Lucain, en un mot qu'il maîtrise en profondeur à la fois Lucain et « son » Lucain.

Bruno Bureau
Université Jean Moulin-Lyon 3
UMR 5189 (HiSoMA)